

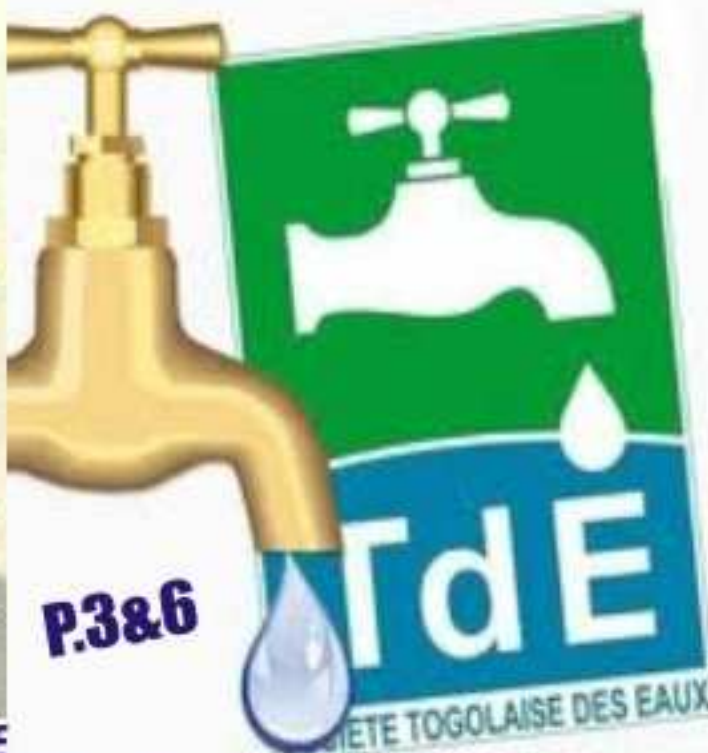
N° 0147 du 11 au 17 Novembre 2014 - Prix : 250 F CFA

MAUVAISE GOUVERNANCE A LA TdE :

Les responsabilités de l'ancien DG par intérim Martin Tiléna KOUGNIMA pleinement engagées



Martin Tiléna Kougnima, ex DG par intérim de la TdE



P.3&6

INDUSTRIES EXTRACTIVES/Total cafouillage à l'ITIE- Togo: Le PM décide de prendre le taureau par les cornes



Didier Kokou Agbémédon, Coordonnateur ITIE-Togo



Le PM Ahoomey-Zunu, Prs Conseil national de supervision ITIE-Togo



Damiel Noupokou, ministre des Mines et de l'Énergie, Prs du Comité de pilotage ITIE-Togo

P.5

POLITIQUE/PRESIDENTIELLE DE 2015 :

UNIR LABOURE SON TERRAIN SANS RELÂCHE

P.6



Georges Aidam, 1er Vice-Prs UNIR

8ème EDITION DE LA FÊTE DE LA BIÈRE

Une fête qui n'en fut pas une

P.5



Une partie de beuverie de jeunes gens

POLITIQUE/ KOFI YAMGNANE:

Des ambitions togolaises contrariées

P.4



Le Franco-togolais Kofi Yamgnane

Togo/Éliminatoires CAN 2015:

Dossevi et Sabah ont le feu vert de la FIFA



Les Eperviers du Togo en route pour l'entraînement

Publiez gratuitement vos annonces sur
www.togotourisme.com



NUPTIA / EVENEMENT-CIEL

- Prestation de service Événementiel
- Vente d'articles de mariage
- Décoration et vente d'articles de décoration
- Location et décoration de voiture

BP : 1335, Bd de la Kara (Lomé - TOGO) - Tél : 22 21 37 10 / 22 39 56 92
A côté de la Pharmacie Campus

Météo

Mardi 11 Novembre 2014

Matin:
Ciel peu nuageux
24°C

Après-midi:
Ciel peu nuageux
32°C

EDITO

Mention Bien!

Nous sommes les premiers à tirer à boulets rouges sur les gouvernants quand ils ne prennent pas les décisions qu'il faut au bon moment. Soyons aussi ceux qui doivent être les premiers à les féliciter quand ils font bien.

La décision prise par les plus hautes autorités de ce pays de renvoyer l'ex Directeur Général par intérim de la TdE doit être saluée à sa juste valeur. Il est rare de voir le gouvernement prendre ce genre de sanction dans notre pays. Est-ce le début de quelque chose ? Nous l'espérons vivement car les services et entreprises publics regorgent de ces genres de personnes qui n'honorent pas le pays.

Le chef de l'Etat doit être ferme sur ces commis de l'Etat qui ne respectent pas la gestion des deniers publics et qui portent atteinte à l'orthodoxie de la bonne gouvernance que tout le peuple appelle de tous ses vœux.

En tout cas, telle une sentinelle, nous autres veillons au grain car l'intérêt du peuple en vaut la peine. Nous ferons notre travail. Que celui à qui le peuple à confier sa destinée fasse la sienne sans fioritures.

L'arrogance, le clientélisme, le népotisme et la gabegie ne doivent plus avoir droit de cité dans ce Togo que nous voulons exemplaire.

Mention Bien pour le gouvernement pour avoir viré le DG par intérim de la TdE qui menait la barque à la dérive.

Ali SAMBA



Récapissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

893, rue 19 Saint Joseph

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 22 37 86 99

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

Directeur de la Publication :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Rédaction :

Ali SAMBA

Rédaction :

Jacques Komi SOLETE

Crédo TETTEH

Ekoué SATCHIVI

Dodo ABALO

Dezzy HUTCHNER

B. Ogui ATA KPA

Ali SAMBA

Didier AGBESSI

Koudjoukabalo

René Beaugars

Infographie : JPB

Impression : ST Louis,

Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution : Léo AYIVI (90 19 70 25)

Réclamez tous les mardis
votre hebdomadaire
"Le Médium"

dans les kiosques et chez
vos marchands de journaux.

Prochaine parution
le mardi 18 Novembre 2014

Libre opinion :

Insurrection, Révolution, et Démocratie : leçon No 15

LE LIEUTENANT-COLONEL Isaak ZIDA sera, quoi qu'il arrive, un prochain Président du Burkina Faso, en 2015...ou en 2020 ! Au moment de l'insurrection dans ce pays frère, personne ne connaissait cet officier du Régiment de la Garde Présidentielle (RGP). Apparu sous les projecteurs, l'officier prit le pouvoir, en suspendant la Constitution, en mettant au garage le Général Honoré Traoré, chef d'Etat-major général de l'ARMÉE, le général Kouamé Lougué, ancien Chef d'Etat-major de l'Armée, et ancien ministre de la Défense, et Mme SANAN SEREME, leader du PDP, qui s'était improvisée hâtivement Présidente de la transition burkinabé...

Le lieutenant-colonel Isaac ZIDA a intelligemment joué et même rabroué vertement l'UNION AFRICAINE (UA), pour avoir joué au pompier après l'incendie, au lieu de prévenir cet incendie ! Lentement mais sûrement, l'officier construit son destin... Si la transition burkinabé d'un an ne tourne pas bien, le lieutenant-colonel ZIDA deviendra, en novembre 2015, Monsieur Isaak ZIDA, démissionnaire de l'Armée, et candidat à l'élection présidentielle de novembre 2015, au pays des Hommes intègres ! S'il est très intelligent (et je pense qu'il est très intelligent), il attendra tranquillement, qu'un autre dirige tranquillement le pays de 2015 à 2020, et il posera sa candidature en 2020 !

Le Président de la transition burkinabé ne fera pas de miracles, et il aura comme feuille de route, essentiellement, l'organisation du scrutin présidentiel, et le paiement des salaires, ce qui n'est pas une mince affaire... Et le Président élu en 2015, passera son temps à reconstruire ce qui a été détruit pendant les deux jours d'insurrection, à solliciter des aides partout pour pouvoir tenir, ce qui laissera une chance au militaire détroqué (en 2015 ou 2020) Isaak ZIDA ! Ainsi, l'insurrection burkinabé aura eu le mérite d'avoir " dégaïé " Blaise Compaoré, mais va installer sur le trône, un autre militaire ... Quel triste destin alors !

Au Togo, nous sommes diplômés en Insurrections, et les burkinabés nous ont copié un peu, pendant deux jours seulement ! En 1990, en 1993, en 2005, le peuple togolais s'est soulevé contre le Président Eyadema Gnassingbé, et contre l'élection de Faure Gnassingbé, avec, au moins 500 à 2000 morts, et au moins 5000 blessés !

Comme si cela ne suffisait pas, certains politiciens véreux voudraient que le Togo renoue encore avec l'insurrection, en faisant appel encore à la rue, le 21 novembre prochain, pour soi-disant demander des réformes constitutionnelles, institutionnelles et électorales ! Le 30 juin dernier, 63 députés, sur 91, ont rejeté le projet de révision constitutionnelle. Cela n'a pas empêché trois religieux de trois églises, d'appeler encore à une révision constitutionnelle ! Lorsqu'on leur a fait miroiter la première vraie révision constitutionnelle, qui ferait exclure de la course à la présidence de notre pays, ceux qui ont la double, ou triple nationalité, les religieux rient jaune, surtout ceux qui laissent leurs églises servir d'amphi pour un Parti, lors du congrès de désignation d'un candidat unique de l'opposition!...

Justement, c'est ce candidat, Jean-Pierre Fabre, Eric Dupuy et les autres, qui appellent, sous leur nouvelle dénomination de combat politique "

CAP 2015 ", à battre le pavé, le 21 novembre prochain ! Ils savent qu'au moindre pet de lapin, ils iront se réfugier à l'ambassade de France. Entre 1990 et 2003, quand il y avait des troubles au Togo, Jean-Pierre Fabre se faisait protéger par EYADEMA, qui faisait encercler sa résidence, au besoin, par des chars (qui ne pénétraient cependant jamais dans la maison), sans doute à cause des relations particulières dont la rumeur affublait sa maman et le président EYADEMA...

Moi, je ne sais pas si les réformes peuvent s'obtenir par la rue ; je sais seulement que les réformes se font au Parlement ou par référendum national ! Pourquoi l'ANC (16 députés) et les 7 partis qui le soutiennent dans CAP2015 (un seul député pour les 7 partis !), ne veulent pas emprunter la voie démocratique ? On n'a pas besoin d'avoir fait Sciences Po, pour comprendre qu'avec 17 députés (sur 91 ; et le nombre de voix inhérentes à ces élus), on ne peut pas gagner la présidentielle de mars prochain... Alors, on veut prendre un raccourci, en croyant que l'expérience burkinabé peut être importée au Togo, alors que c'est le Togo qui est agrégé en insurrection ! En plus, les forces de l'ordre et les forces de défense et de sécurité du Togo sont celles qui donnent des leçons à leurs confrères burkinabés, tant elles ont une expertise de la gestion de ces problèmes !

Politiciens véreux, réveillez-vous, car si le pouvoir échappe à celui qui l'exerce aujourd'hui, par une insurrection, il sera confisqué par " un frère ", qui sera moins coopératif que l'actuel locataire du palais de Marina ! Et ne comptez pas sur la CPI ou la TPI, car, on a l'expérience de certains, qui ont flingué à bout portant un leader politique, et qui disent que " ceux qui ont des couilles " n'ont qu'à venir les chercher dans leur village natal...Et depuis 22 ans, personne n'a " eu les couilles " pour aller leur demander des comptes!

Le Togo a été soumis à près de 13 mois de sanctions internationales, et les proches du régime d'alors s'étaient copieusement " sucrés ", au contraire, pendant cette période, pendant que le peuple s'était dramatiquement appauvri !...

L'Insurrection est un soulèvement qui vise à renverser le pouvoir établi. Emeute, Révolte, Sédition, Soulèvement, appellez la comme vous voulez, mais l'insurrection peut être armée, ou non, mais en tous les cas, dure rarement plus de quelques jours à quelques semaines... C'est ce que nous avons vécu au Togo à plusieurs reprises, et c'est ce que les burkinabés viennent de vivre, mais les togolais n'ont jamais réussi à chasser leur Président, à l'instar des burkinabés, pour des raisons ci-dessus développées...

La Révolution, c'est l'ensemble des événements historiques qui ont lieu, lorsqu'un besoin de transformation radicale de la société provoque le renversement du régime en place. Elle est sanglante, par définition, mais peut être rarement " douce ", comme celle de la première révolution ukrainienne (révolution de velours)...Une révolution dure de quelques mois à

quelques années et laisse sur le carreau, plusieurs dizaines de centaines de morts et plusieurs centaines de milliers de blessés...

La Démocratie est une forme de gouvernement dans laquelle la souveraineté appartient au peuple. " C'est le gouvernement du peuple, par le peuple, et pour le peuple ", comme le dirait quelqu'un. Mais, personne n'a vraiment expliqué le contenu juste du mot " Peuple " à la population.

Nous allons vous parler brièvement des révolutions bolivarienne, française et russe...

1)La révolution prolétarienne bolivienne

La Bolivie est un pays de l'Amérique latine, connue à l'extérieur, surtout grâce à CHE GUEVARA, qui y a mené sa dernière guérilla, avant d'être abattu par les autorités boliviennes, qui l'ont capturé, sain et sauf, mais ont déclaré au monde entier qu'il a été abattu dans son maquis ! Seule révolution ouvrière vraie de toute l'Amérique latine, la révolution prolétarienne bolivarienne de 1952 est vivace dans toutes les mémoires

Le 11 avril 1952, la lutte ouvrière remit le pouvoir au parti MNR de PAZ EXTENSSORO, après une vingtaine d'années d'une révolution sanglante, qui fit plusieurs centaines de morts. La classe politique bolivienne payait ainsi, avec retard, le discrédit de la défaite militaire cuisante et les nombreux morts de la guerre du CHACO, une boucherie qui avait duré de 1932 à 1935 !

Ce pays n'a jamais connu la paix, jusqu'à la prise de pouvoir, le 29 octobre, par le général BARRIENTOS, par un coup d'ETAT... Puis, il s'en suivit une succession de coups d'Etat, sans que jamais la Démocratie ne s'impose ! Aujourd'hui, c'est le Président EVO MORALES qui vient d'être élu, pour un troisième mandat, après avoir modifié la Constitution, pour sauter le verrou de la limitation des deux mandats, qui a cours ! Et il a été élu avec plus de 70 % des voix ! Comme quoi, la révolution ne produit toujours pas la Démocratie, et la limitation des mandats présidentiels peut ne pas plaire à un peuple...

2)La Révolution Française (RF)

La révolution française, est la période de l'Histoire de France, comprise entre l'ouverture des Etats généraux, le 5 mai 1789, la prise de la Bastille, le 14 juillet 1789 par HOUËL, le Directoire (qui a duré du 26 octobre 1795 au 9 novembre 1799), et le coup d'Etat du 18 brumaire de Napoléon Bonaparte, le 9 novembre 1799.

Louis XVI a été guillotiné le 21 janvier 1793, et ROBESPIERRE, animateur de la période trouble, a été guillotiné le 28 juillet 1794

Il s'agit d'une période qui marque la fin de l'Ancien Régime, et le remplacement de la monarchie absolue, par une monarchie constitutionnelle, puis par la Première République. Elle a légué, à la France, la DECLARATION des DROITS de l'HOMME et du CYTOYEN. En 1799, Napoléon accède au pouvoir et inaugure la période



Dr David IHOUE

de du CONSULAT, qui aboutit, 5 ans plus tard à l'avènement de l'EMPIRE...

La République et la Démocratie sont venues donc, bien après, pour nous donner ce que nous voyons aujourd'hui dans l'Hexagone... Le chemin a été long, très long pour avoir une démocratie française acceptée par tous...

3)La Révolution Russe

La Révolution russe est arrivée en février 1917, par le renversement spontané du régime tsariste de Russie, puis, en Octobre 1917, par la prise du pouvoir par les bolcheviks, et l'installation d'un régime léniniste communiste...

Ces 2 révolutions débouchent sur une guerre civile d'une extrême violence, opposant les bolcheviks aux armées blanches et à un ensemble d'autres adversaires. Largement favorisée par la première guerre mondiale, la révolution russe est un événement fondateur décrit comme le " court XXème siècle ", ouvert par l'éclatement du conflit européen de 1914, et clos en 1991, par la dislocation de l'URSS ...

Jusqu'à ce jour, la démocratie peine à vraiment prendre racine pleinement en Russie ! Les Noirs africains sont à la peine pour suivre les méandres de la Démocratie...

Les burkinabés vont apprendre auprès des togolais, ce que veut dire TRANSITION DÉMOCRATIQUE. Nous sommes experts dans cet art, nous sommes experts dans la gestion des lendemains d'insurrection, nous sommes experts dans la grève générale illimitée (qui a duré 9 mois), et nous sommes experts dans l'art de conserver le pouvoir, de père en fils, puisque nous en sommes à 48 ans de règne, père et fils confondus!

Mais, nous ne sommes pas experts, comme les burkinabés, dans l'art de lire la Constitution et de bien l'appliquer et la suivre... Si la population était bien instruite par les leaders politiques de tous bords, et bien éduquée, nous n'aurions pas besoin d'assister à une insurrection, et de sacrifier 50 à 70 morts, comme les burkinabés l'ont fait récemment... Il suffit de dire NON, dans les urnes, à Blaise Compaoré, à la fin de son premier ou deuxième mandat à la tête du Burkina... Et pas besoin de brûler l'Assemblée nationale, la radio télévision nationale, parce que, pour reconstruire tout cela, il faut au moins 7 à 8 milliards de FCFA ! ...Et on ne peut pas ressusciter le grand savant du siècle, qui se trouve peut-être parmi les cadavres des jeunes gens tués par l'insurrection de OUAGADOUGOU !

Dr David IHOUE, Consultant en Géopolitique et Stratégie sécuritaire

LOMÉ@CITÉ

Excellence et Objectivité. Le Portail Togolais
de l'Actualité Nationale et Internationale

www.lemedium.info

MAUVAISE GOUVERNANCE A LA TdE : Les responsabilités de l'ancien DG par intérim Martin Tiléna KOUGNIMA pleinement engagées GBEGBENI Lekpa Antoine, nouveau DG nommé par le Conseil d'Administration

Dans notre précédente parution, nous avons consacré toute une page à la mauvaise gouvernance et au clientélisme à la Togolaise des Eaux (TdE). A la parution de cet article, nombreuses sont les personnes qui nous ont contacté, pour la plupart, corroborer nos révélations et nous encourager à persévérer dans cette œuvre de salubrité publique dont le Chef de l'Etat a vraiment besoin, dans ses efforts d'instaurer la Bonne Gouvernance en règle de gestion. D'autres voix s'étaient même proposées pour nous fournir des informations plus alléchantes mais catastrophiques qui caractérisent l'empire KOUGNIMA à la TdE.

Nous étions encore en plein dans nos investigations sur la TdE quand nous avons appris la nomination d'un nouveau DG par le Conseil d'administration réuni en session extraordinaire. Le nouveau leader de la TdE a pour nom GBEGBENI Lekpa Antoine en remplacement de Monsieur Martin Tiléna KOUJIMA. Cependant, cette nomination de Monsieur GBEGBENI L. Antoine à la tête de la TdE n'exclut en rien la mauvaise gouvernance d'actualité à la TdE sous l'ère KOUGNIMA. Ce que le commun des mortels appellerait sans sourciller "les exploits de KOUGNIMA" lorsqu'il était "tout puissamment" en activités. Lecture...

Au passage, nous tenons à remercier ces personnes anonymes pour leur intérêt pour la Togolaise des Eaux, notre TdE, mais voudrions également faire notre métier sans interférences quelconques mais dans le respect de l'éthique et de la déontologie qui régissent notre profession. Nous ne serons pas ses plumes qui huilées, vont se répandre en éloges à l'endroit des premiers responsables de la TdE quitte à fouler au pied les normes professionnelles de notre cher métier, le journalisme. Nous passons sous silence, pour l'instant, de révéler au grand jour "les efforts" de ceux-là qui sont accusés de mauvaise gouvernance à la TdE et qui verseraient dans une stratégie de corruption de plumes par des méthodes de la préhistoire. Par souci de confraternité et pour préserver surtout l'image de notre presse, nous faisons économie d'allumer nos projecteurs sur cet aspect.

Nous n'oublions pas également "ces petits esprits" qui ont cherché à nous intimider par des contorsions intellectuelles pour ne pas avancer dans ce dossier TdE, qui brûlerait même les doigts au Ministre Bissoune NABAGOU de l'Équipement Rural en charge du secteur. Nous aurons l'opportunité de revenir sur cet aspect. Mais pour l'instant, nous nous consacrons à l'hémorragie KOUGNIMA à la Togolaise des Eaux (TdE).



Martin Tiléna Kougnima, ex DG par intérim de la TdE

La goutte d'eau qui a fait déborder le vase

Il nous en souvient que notre pays le Togo a failli ne pas disposer d'eau dans les robinets sur toute l'étendue du territoire il y a quelques semaines. La raison était simple : les agents de la TdE en grève menaçaient de couper la fourniture d'eau aux ménages parce que malmenés et incompris par leur direction, dans sa gestion. Précisons également qu'une note des membres du Conseil de Surveillance à l'endroit du Directeur Général par intérim, des membres du Comité de direction et de tout le personnel aurait exacerbé les pauvres agents. Entre autres mesures prises dans cette note, figure en bonne place "... l'avertissement à tout le personnel de la TdE, sans distinction...", et l'ordonnance "de prise des sanctions disciplinaires, sans préjudice des poursuites judiciaires, à l'endroit de tout membre qui commettrait des manquements graves susceptibles d'entacher la performance et l'image de la société". Dans cette note du 19 septembre 2014 du Conseil de surveillance, et pour conclure, le Conseil estime que "si la situation de la société ne s'améliore pas d'ici la tenue du prochain conseil ordinaire de surveillance, des sanctions seront prises à l'endroit de tout le personnel".

Si nous pouvons affirmer que le Conseil de Surveillance par cette note a joué son rôle premier, il est également judicieux de relever que le même conseil aurait mieux fait de s'interroger sur la gouvernance même de la TdE. Chercher donc à situer les responsabilités qui "à l'analyse de la situation de la société, de ses performances techniques et financières, met en évidence des résultats déficitaires sur plusieurs exercices". Et plus loin, le Conseil de Surveillance estime que "cette situation s'explique, selon les rapports, par les pertes importantes de volume d'eau sur le réseau, la non levée des réserves formulées depuis des années par le Commissaire aux comptes, La lenteur et/ou absence de mise en œuvre des recommandations des organes d'administration ou de surveillance, les comportements laxistes du personnel et de ses attitudes non professionnelles".

La prompt réaction du Premier Ministre

Vu la tension perceptible le jeudi 30 octobre dernier, n'eut été la prompt réaction du Premier Ministre, qui s'était rendu personnellement sur le site de Cacavé, les agents de la TdE auraient mis à exécution la suspension de fourniture d'eau à la population. Une sortie dissuasive mais grâce surtout à la bonne foi des grévistes qui n'ont pas voulu manquer de respect et de considération au Premier Ministre qui au passage a également failli remonter les agents en leur demandant de savoir quels bénéfices dégagent-ils avant de réclamer des avantages. C'était passé presque inaperçu, tout simplement son déplacement excusait les petits couacs.

Cependant, il urge que le Premier Ministre s'investisse pleinement dans les recherches de solution aux préoccupations du personnel. Ne pas se pencher systématiquement du côté du DG par intérim et surtout passer à la loupe les rapports à lui faits par le Ministre Bissoune NABAGOU afin de mieux apprécier les manquements à tous les niveaux et surtout à la direction pour espérer calmer durablement les esprits et réfléchir en même temps à une bonne gouvernance à la tête de la TdE.

Les responsabilités de l'ancien DG par intérim Martin Tiléna KOUGNIMA

Dans notre parution N°146 du mardi 04 novembre 2014, nous avons relevé un certain nombre de manquements et d'insuffisances pouvant conclure aisément à une mauvaise gouvernance de l'ex DG par intérim Monsieur Martin Tiléna KOUGNIMA. Ce dernier se trouvait au centre de toutes les récriminations.

De nos investigations dans la boîte TdE, nous avons noté des signes criards de laxisme, de clientélisme, de culture de la médiocrité et surtout d'affairisme déconcertant. Sinon comment comprendre qu'une personne qui a volé des cartons de papier rame, n'a pas été licencié et qui après avoir remboursé le montant y afférent, est simplement affecté dans une direction régionale et après quelques temps nommé Chef Services ?

Dans la même boîte, un plombier fut simplement promu "caissier" pour encaisser de l'argent, le nerf de la guerre sans formation préalable ? Parlerait-on ici de promotion juste et équilibrée ou de simple copinage ou clientélisme ?

Comment peut-on comprendre également qu'un Directeur général nommé quelqu'un à un poste et ce dernier à la passation de services déclare "tout bonnement" être incapable d'assumer ses nouvelles fonctions et retrouve son ancien poste suite à une autre nouvelle nomination ? Pour preuve, nous citons à toutes fins utiles les décisions portant nomination N° 124/TdE/dg/darh-2014 du 30 juillet 2014 et celle N°201/TdE/dg/darh-2014 du 25 août 2014.

C'est à raison et par respect de la personne humaine que nous nous abstenons de publier en fac similé les dites décisions malencontreuses et

malheureuses et également celles énoncées dans notre dernière parution concernant la mise à pied infligée à une personne un même jour à la même date et sa promotion la même date à un poste très sensible de directeur. Toutefois, nous publierons toutes ces décisions au moment opportun et ce dans l'obligance.

Somme toute, l'on peut dire que la gestion à la TdE sous l'ère KOUGNIMA s'est faite dans l'improvisation. La gestion des ressources humaines se ferait suivant la tête du personnel. La gestion traditionnelle de diviser pour régner se trouverait être le pivot. La question que l'on se pose est de savoir que si pour être promu à la TdE, il fallait soit être du même village que l'ex DG par intérim, ou être recommandé ou encore se lancer soi-même et avec zèle dans des comportements de sabotage de ses collègues ?

Actuellement, la TdE a un nouveau Président du Conseil d'administration (PCA) suite à la démission de Monsieur BADJO, un expérimenté qui ne cherchait qu'à redresser l'en-



treprise. Mais les bouches béantes ne lui avaient pas facilité la tâche. Et pour ne pas être responsable demain des graves dérives dans la gouvernance de la TdE, ce dernier également un ancien DG de la RNET au temps de feu Eyadema, et qui a fait ses preuves à la Banque mondiale et ce partout en Afrique Monsieur BADJO a préféré humblement rendre le tablier et rendre compte à qui de droit.

Précisons qu'à son arrivée comme PCA, Monsieur BADJO a pris des décisions de relance pour la TdE. Les retombées de ses actions ne pouvaient pas se faire voir automatiquement comme une apparition du Père Noël un 25 décembre, tout simplement parce que d'autres trous étaient creusés et se creusent à tout instant. Il faut ici honnêtement s'interroger sur le départ de Monsieur BADJO. Un exercice que nous ferons dans une très prochaine parution avec plaisir et par souci de devoir de mémoire et de stimulateur de bonne gouvernance et surtout de prise de bonnes décisions au plus haut sommet.

La TdE doit près de 4 milliards d'impayés à la CEET

Avant son limogeage de la tête de la TdE, les informations font état d'une ardoise de près de quatre (4) milliards de FCFA que la TdE doit à la CEET sur la période 2010-2014. Une colossale somme que la CEET devra coûte que coûte recouvrer. Un lourd passif donc pour le nouveau directeur général de la TdE qui se doit de se mettre sérieusement au travail pour ne pas compliquer la vie à la CEET qui a également besoin de ressources pour ses activités.

Suite à la page 6

Zozo

POLITIQUE/DÉS AMBITIONS TOGO-LAISES CONTRARIÉES



Kofi Yamgnane

C'est le genre d'article dont Kofi Yamgnane aurait bien aimé se passer. Dans Jeune Afrique, en kiosque lundi, est étalée sur une pleine page l'affaire d'achat de visas dans laquelle l'ancien secrétaire d'Etat de François Mitterrand est mêlé. Mis en examen et placé sous contrôle judiciaire, il ne peut quitter le territoire français.

Le piège judiciaire dans lequel M. Yamgnane est allé se fourrer risque de contrarier ses ambitions togolaises, souligne l'hebdo. S'il s'avère que Kofi Yamgnane n'a rien à se reprocher, il ne lui restera plus qu'à croiser les doigts pour que l'agenda des juges coïncide avec l'échéance électorale qui se profile au Togo.

100 MILLIARDS DANS LES TUYAUX



Le ministre Bissoune Nabagou

80% de la population togolaise en milieu urbain a accès à l'eau potable et 44% à des infrastructures d'assainissement. En milieu rural, ce pourcentage tombe à 48%. Cela représente un investissement total de 100 milliards de Fcfa. Près de 10.000 forages de mini-adduction ont été installés dans tout le pays. Des chiffres donnés lundi par le ministre de l'Équipement rural, Bissoune Nabagou. L'ambition du gouvernement est de parvenir à un taux de couverture de 64% très rapidement. Mais pour cela, il faut encore plus d'argent.

C'est la raison pour laquelle M. Nabagou souhaite organiser prochainement une table ronde des bailleurs de fonds.

Mais d'ores et déjà des projets sont en cours avec le soutien de la Banque islamique de développement (BID), de l'Agence française de développement (AFD) et de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA).

FAURE REMERCIE LE GOUVERNEMENT JAPONAIS

Le président Faure Gnassingbé, nommé en fin de semaine coordinateur de la Cédéao en charge du processus de riposte et d'éradication du virus Ebola en Afrique de l'Ouest, a remercié dimanche le gouvernement du Japon pour sa récente contribution aux efforts internationaux destinés à mettre fin à l'épidémie, indique le site togodiplomatie.info.

Il a encouragé les pays qui n'ont pas encore contribué à ces efforts à le faire.

Tokyo a annoncé qu'il allait octroyer 4,02 millions de dollars à chacun des gouvernements de Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone.

A cela s'ajoutera une contribution financière de 5,94 millions de dollars au Fonds multipartenaires des Nations Unies pour l'action contre Ebola pour soutenir les activités de la Mission des Nations Unies pour l'action d'urgence contre Ebola (MINUAUCE).

Par ailleurs, les autorités australiennes ont décidé d'affecter des professionnels de santé et davantage de fonds pour renforcer la lutte contre la maladie à virus Ebola.

L'Australie va passer un contrat avec un prestataire privé de services de santé pour gérer et faire fonctionner un centre de traitement Ebola, dans le cadre d'un plan dirigé par le Royaume-Uni pour ouvrir une série de centres de traitement de grande capacité en Sierra Leone. L'Australie enverra un contingent de personnel international pour aider les agents de santé locaux travaillant dans le centre de traitement.

Sur les 4707 lits dans des centres de traitement Ebola nécessaires dans les trois pays d'Afrique de l'Ouest fortement touchés, seuls 22% sont opérationnels. L'un des principaux obstacles pour ouvrir davantage de lits est la pénurie de personnel qualifié formé à la lutte contre l'infection.

SAVOIR

NEWS

La Première Agence de Presse Privée au Togo
www.savoirnews.net, L'INFO en Continu 24/24H
Tél (228) : 90 04 19 64 / 99 35 29 23/ 91 45 34 50
E-mail : savoir.news@yahoo.fr / info@savoirnews.net

Zozo

LA FONDATION HIDDEN TALENT A OFFERT DES VÉLOS ET PAYÉ DES FRAIS DE SCOLARITÉ À UNE CENTAINE D'ÉLÈVES



La Fondation Hidden Talent n'a pas dérogé cette année encore à sa règle de soutenir et d'inciter les meilleurs élèves d'Aklakou (50 km au nord-est de Lomé) et les excellentes filles du collège Baguida (banlieue est de Lomé).

De Hlandé à Azimé, deux villages d'Aklakou, une cinquantaine de vélos ont été distribués samedi aux meilleurs élèves de la classe de CM2 au cours de l'année 2013-2014 et qui doivent parcourir une dizaine de kilomètres pour aller au Collège d'Aklakou. Trente-cinq (35) d'entre eux ont également bénéficié de frais scolaires pour l'année en cours.

Au collège d'enseignement général (CEG) Baguida Plantation, la fondation a versé plus de 630 000 francs CFA au titre de frais de scolarité de 50 élèves filles orphelines. A Hlandé, à Azimé comme à Baguida, les bénéficiaires n'ont pas caché leur joie face à cet énième geste de la Fondation Hidden Talent.

"Au nom de tous mes camarades bénéficiaires, je remercie la donatrice et la rassure que ces bicyclettes seront bien utilisées. Nous lui promettons de bien travailler pour la rendre plus fière de son œuvre pour lui montrer que nous méritons son geste et que nous avons hâte de lui ressembler un jour en aidant nous aussi d'autres enfants du Togo et d'ailleurs", a indiqué Alice Akossiwa Mensah, porte-parole des élèves de l'école primaire publique Azima. Pour la représentante de la Fondation donatrice, l'artiste chanteuse Laurence Montcho, cette action s'inscrit dans la vision du docteur Ayélé Amavigan Eliane qui, dans son enfance, s'est battue corps et âme pour fréquenter sans aucune aide et malgré toutes les difficultés rencontrées.

"Fort de ce constat, elle a compris combien les enfants de ce milieu ont besoin d'être assistés pour pouvoir continuer leurs études. Et donc, chaque année elle vient aider les enfants qui ont excélé au cours de l'année précédente", a-t-elle souligné. L'association Hidden Talent est créée en 2007. Elle est dirigée par docteur Eliane Amavigan, une Togolaise résidente aux États-Unis d'Amérique.

KODJO : 'UNE DÉMARCHE QUI CLARIFIE DÉFINITIVEMENT LE DÉBAT POLITIQUE'



Le parti Obuts (opposition) vient d'apporter son soutien à la démarche du CAR et de l'ADDI qui envisage l'introduction d'une proposition de loi sur des réformes institutionnelles et constitutionnelles (scrutin à 2 tours, limitation du mandat présidentiel). Pour la formation dirigée par Agbéyomé Kodjo, 'cette initiative a le mérite de solder le reliquat des réformes constitutionnelles et institutionnelles prescrites par l'APG permettant ainsi l'ancrage de la démocratie, la consolidation de l'Etat de droit avec la mise en place d'institutions républicaines vertueuses, et subséquemment la stabilité de la nation'.

Le communiqué publié par ce parti souligne que 'la démarche initiée par l'ADDI et le CAR aura le mérite de clarifier définitivement le débat politique en ce qu'il permettra au peuple togolais de distinguer dorénavant celles et ceux de ses représentants qui sont réellement hostiles ou favorables à des réformes d'essence politique significative, auxquelles aspirent le peuple togolais dans toutes ses composantes sociologiques'.

Les membres de l'ANC, du CST et d'une partie d'Arc en ciel auront entendu le message de M. Kodjo.

ECONOMIE /TRESOR PUBLIC :

Le Togo sollicite de nouveau le marché Ouest Africain pour 41 Milliards de Francs CFA

Pour le 13 Novembre prochain, l'Etat togolais, par le biais de l'Union monétaire ouest-africaine, lance une émission de bons d'obligation du Trésor par adjudication pour un montant de 41 Milliards de nos francs pour une durée de 5 ans avec un taux d'intérêt de 6,25%. La valeur nominale unitaire est de 10 000 francs CFA.

Avant la publication des résultats de cette offre, il convient de souligner que le Togo a déjà emprunté 183 Milliards de francs Cfa sur le marché financier ouest africain depuis Janvier 2014.

Le 13 Octobre dernier, le Togo, par le biais de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a lancé une opération d'adjudication de bons de Trésors sur le marché financier des pays de l'UMOA d'un montant de 25 Milliards de francs Cfa sur une période d'une année. Cette 6^{ème} opération financière de l'année a été un succès si l'on en croit les résultats publiés par la BCEAO.



Le bâtiment abritant le Trésor public

Selon le communiqué de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, les soumissions des participants à cette offre se sont élevées à 25,330 Milliards de francs Cfa, plus que ce que l'Etat togolais ne demande, un taux de couverture de 101,32%. La Bceao a rejeté donc 330 millions pour ne retenir que 25 Milliards de franc Cfa pour le compte du Togo, un taux de couverture du montant mis en adjudication par les soumissions retenues de 100 %.

5 pays de l'espace UMOA ont par-

ticipé à cette opération notamment Le Burkina Faso avec 4,770 Milliards, la Côte D'Ivoire avec 1 milliard. Le Mali s'en sort avec 3 Milliards. La place financière togolaise aussi a participé avec 1 6 , 2 3 0 Milliards de francs CFA. Le Bénin, le Niger et la Guinée Bissau et le Sénégal n'ont pas participé à l'opération. Cette opération d'émissions d'obligations du Togo est la sixième que le Togo effectue sur le marché financier depuis le 1er Janvier 2014.

Le 17 Janvier, le trésor togolais était déjà sur marché financier où il recherchait 25 Milliards de francs Cfa pour une période d'une année avec un taux d'intérêt de 4,68%. L'opération s'est bien déroulée et le Togo a pu

obtenir ces 25 Milliards de francs Cfa. Trois mois plus tard, le 18 Avril, il retournait sur les marchés à la recherche de 30 Milliards de Francs CFA pour une échéance d'un an avec un taux de 4,96%. Mal lui en a pris car les marchés n'ont pas répondu. Le montant des offres n'était que 20 Milliards de Francs Cfa. C'est ce qui a amené peut être le Togo a lancé le 21 Mai, une émission de bon de 30 Milliards de francs Cfa pour une durée de 9 mois à un taux de 4,80%. Pour cette opération qui n'était pas prévue au départ dans l'agenda du Togo, le pays s'en sort avec 35 Milliards de Francs Cfa.

En Juillet, le pays a recueilli sur le marché de l'UMOA, 38 Milliards de francs CFA sur 5 ans et Septembre, 40 Milliards de francs CFA pour une période de 5 ans aussi

Selon les prévisions du Trésor public du Togo, il reste une émission de bon de trésor d'un montant de 25 Milliards de Francs le 11 décembre pour une durée d'un an.

Koudjoukabalou

ECONOMIE /INDUSTRIE EXTRACTIVE:

Une hausse de l'activité industrielle de 8,7% en juillet

Au mois de juillet 2014, la hausse de l'activité industrielle est quasi générale. En effet, au cours de ce mois, l'activité industrielle a progressé de 8,7% pour l'indice CJO et de 9,8% pour l'indice brut par rapport au mois de juin 2014. La production augmente nettement dans les "productions diverses des industries extractives" (3,5%), dans la "fabrication. de produits en caoutchouc ou en matière plastique" (7,5%), dans la "fabrication de meubles activités de fabrication NCA" (3,0%), et dans la "production et distribution d'électricité et de gaz" (+24,7%); et, plus modérément, dans la "fabrication de produits chimiques" (0,6%). En revanche, elle se contracte dans la "fabrication de produits alimentaires et de boissons" (-2,1%), dans la "fabrication de verres poteries et matériaux pour la construction" (-3,8%) et dans la "métallurgie, fonderie" (-31,4%). En glissement annuel par rapport à la même période, l'activité industrielle a enregistré une augmentation de 71,3%

Une hausse de l'activité de l'industrie extractive

L'activité dans l'industrie extractive enregistre une hausse de sa production en juillet 2014 après une diminution au mois de juin 2014. En effet, sur la période sous revue, l'indice CJO augmente de 3,5% pour atteindre 266,4 contre 257,4 en juin 2014. L'indice brut quant à lui, enregistre une hausse de 26,7%.

Cette évolution est totalement imputable à la hausse de l'activité de la sous branche "Extraction de phosphates et de sels de potassium, naturels". Dans cette sous branche, l'indice corrigé en juillet 2014 accroît de 4,4% par rapport à juin 2014.

Comparé à la même période en 2013, l'indice corrigé de la branche enregistre en juillet 2014 une hausse de 33,0%.

Une baisse de l'activité de fabrication de produits alimentaires et de boissons

Au mois de juillet 2014, l'activité de fabrication de produits alimentaires et de boissons connaît une baisse de sa production. En effet, l'indice CJO est passé de 118,3 en juin 2014 à 115,9 en juillet 2014 et l'indice brut est passé de 135,2 à 127,6 au cours de la même période.

Le recul de l'activité de cette branche est dû à celui des sous branches "Fabrication de produits laitiers et de glaces", "Biscuiterie et pâtisseries de conservation", et "Fabrication d'eaux de table et fabrication de boissons non alcoolisées". En glissement annuel par rapport à juillet 2013, l'indice de la branche du mois sous revue a augmenté de 18,4% pour l'indice CJO.

Une légère hausse de l'activité de production chimique

Au cours du mois sous revue, l'activité de production chimique progresse légèrement. En effet, au cours du mois de juillet 2014 l'indice CJO augmente légèrement de 0,6% pour atteindre 111,6 contre 110,9 au mois dernier. En revanche, l'indice brut augmente très nettement (10,2%).

Cette hausse est à attribuer principalement aux sous branches "Fabrication d'autres produits chimiques de base" (0,1%), "Fabrication de parfums et de produits de toilette" (0,8%). Par contre, la sous branche "Fabrication de fibres synthétiques ou artificielles" recule très nettement de 25,7%.

Par rapport à juillet 2013, l'activité de production chimique se repli largement de 35,7% de l'indice corrigé en juillet 2014.

Une légère augmentation de l'activité industrielle de production en caoutchouc ou en matières plastiques.

Après la baisse de juin 2014, la fabrication de produits en caoutchouc ou en matières plastiques

augmente légèrement au cours du mois de juillet 2014. Au cours de cette période, les indices CJO et brut s'établissent à 111,3 et 125,0 respectivement.

Cette hausse est entièrement imputable à la sous branche "fabrication de produits en matières plastiques" dont l'augmentation a atteint 7,5%.

En glissement annuel par rapport à juillet 2013, l'activité industrielle de la branche s'est améliorée très nettement de 36,9% de son indice corrigé.

Une diminution de l'activité de fabrication de verre, poteries et matériaux de construction

Au mois de juillet 2014, l'activité de fabrication de verres, poteries et matériaux de construction diminue de 3,8% après une hausse au mois de juin 2014. Au cours de cette période, l'indice CJO passe de 88,0 en juin 2014 à 84,7 en juillet 2014. L'indice brut quant à lui passe de 94,6 à 93,5 au cours de la même période.

La baisse constatée dans cette branche est due à celle de la sous branche "Fabrication de ciment, chaux et plâtre" qui a vu son activité diminuer de 3,8% en juillet 2014 pour l'indice indice CJO.

Comparativement à juillet 2013, l'indice de la production industrielle de la branche diminue de 10,0% pour l'indice CJO et de 10,3% pour l'indice brut en juillet 2014.

Une baisse quasi générale de l'activité de l'industrie métallurgique et de fonderie

Au mois de juillet 2014, la baisse de l'activité de l'industrie métallurgique et de la fonderie est quasi générale. En effet, au cours de ce mois, l'activité industrielle de cette branche régresse fortement de 31,4% pour l'indice CJO et de 29,9% pour l'indice brut par rapport au mois de juin 2014.

Cette contraction de l'activité notée au cours de ce mois de juillet 2014 dans cette branche d'ac-

tivité est imputable à celle de la sous branche "sidérurgie et première transformation de l'acier". L'indice CJO et brut de juillet 2014 ont enregistré en glissement annuel une baisse de 18,0% et de 15,4% respectivement par rapport à juillet 2013.

Une augmentation de l'activité industrielle de fabrication de meubles, activités de fabrication NCA

L'activité de l'industrie de fabrication de meubles, activités de fabrication NCA affiche en juillet 2014 une légère progression de ses indices CJO et brut respectivement de 3,0% et 3,1% rapport à juin 2014.

Dans cette branche, la production augmente nettement dans la sous branche "Fabrication de matelas" (334,7%), et, plus modérément, dans la sous branche "Activités de fabrications diverses" (2,9%). En revanche, elle reste stable dans la sous branche "Fabrication de meubles" (0,0%).

En glissement annuel, l'indice CJO et l'indice brut de l'activité de la branche ont augmenté respectivement de 41,1% et 23,5% en juillet 2014.

Une forte hausse de la production d'électricité et de gaz

Au cours du mois sous revue, l'activité de production d'électricité et de gaz s'améliore très nettement. L'indice de la branche est passé de 175,1 à 218,3 entre juin et juillet 2014 enregistrant une augmentation significative de 24,7% au cours de cette période.

Cette hausse de l'activité constatée au cours du mois sous revue dans la branche est imputable largement à l'activité de la sous branche "Production et distribution d'électricité".

En glissement annuelle, l'activité de la branche du mois de juillet 2014 a enregistré une très forte augmentation de sa production par rapport à juillet 2013.

INDUSTRIES EXTRACTIVES/Total cafouillage à l'ITIE- Togo: Le Premier Ministre décide de prendre le taureau par les cornes

Dans trois de nos précédentes parutions, nous avons accordé une large place aux dysfonctionnements qui ont cours à l'ITIE-Togo et plus précisément au Secrétariat Exécutif.

Aujourd'hui, les faits nous donnent raison. Si le Coordonnateur de l'ITIE-Togo a de tout temps dénié son ancrage institutionnel au ministère des mines et de l'énergie dont le Ministre de tutelle est son Président du Comité de pilotage, et par la même occasion a toujours soutenu qu'il ne doit des comptes et ancrage rien qu'à la Primature et donc au Premier Ministre, c'est dire que tout va mal, très mal dans l'unité de gestion de la transparence dans les Industries extractives.

Nous en étions là quand nous avons appris la convocation le mardi 04 novembre dernier, du Premier Ministre, Président du Conseil National de Supervision de l'ITIE-Togo d'une réunion du Comité de pilotage (19ème réunion ordinaire) pour hier 10 novembre.

Et ceci bien sûr pour avoir lieu dans la salle de réunion du Cabinet du Premier Ministre. Avec comme ordre du jour : 1/ adoption du compte rendu de la 18ème réunion ordinaire du Comité de pilotage, 2/ Approbation du rapport d'activités de l'année 2013, 3/ Approbation du recrutement du Conciliateur, 4/ Approbation du Rapport de l'Etude de cadrage pour l'élaboration des rapports ITIE-Togo 2012 et 2013, 5/ Divers - Rapport de la revue a posteriori de la Banque mondiale adressé au Ministre des mines et de l'énergie - Visite du Secrétariat international de l'ITIE à Lomé, du 11 au 13 novembre 2014. Cette réunion fut finalement reportée sur le 17 novembre prochain.



Le siège de ITIE-Togo à Lomé

La convocation de la réunion du Comité de pilotage par le Président du Conseil National de Supervision

Depuis un certain temps, les acteurs impliqués au niveau du Comité de pilotage sont montés au créneau pour dénoncer le lot de dysfonctionnements qui a cours à l'ITIE-Togo. A cela s'était ajouté la correspondance du Représentant Résident de la Banque Mondiale au Ministre des Mines et de l'Energie avec copie au Coordonnateur de l'ITIE-Togo, monsieur Didier Kokou Agbémadon. Cette lettre de la Banque mondiale avait mis en relief les dysfonctionnements constatés et relevés dans la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les industries extractives. Le Coordonnateur de l'ITIE-Togo Monsieur Didier Kokou Agbémadon avait répondu au Représentant-Résident de la Banque mondiale.

Aujourd'hui, c'est le Premier Ministre qui a préféré convoquer une réunion ordinaire du Comité de pilotage vu la tournure que prennent les événements, pour faire surement taire les divergences. Il s'agit pour le Premier Ministre en sa qualité de Président du Conseil National de supervision d'encourager les parties impliquées dans le processus à jouer

pleinement leur rôle dans l'intérêt supérieur du Togo.

Le silence coupable ou complice du Ministre des Mines et de l'Energie

Depuis le début de nos investiga-



Le PM Ahoomey-Zunu, président du Conseil national de supervision de l'ITIE-Togo

tions dans cette faune " ITIE-Togo ", nous avons avec regret constaté un silence de la part du Président du Comité de pilotage, le Ministre des Mines Noupokou Dammipi. Un silence qui dans le cas d'espèce ne saurait être assimilé à une musique douce. Un silence du Ministre Noupokou Dammipi qui appelle des interrogations. Est-il réellement impuissant pour se faire reconnaître et respecter par le Coordonnateur de l'ITIE-Togo?

En laissant faire, pour des considérations que le commun des mor-

tels ne maîtriserait pas, Monsieur le Président du Comité de pilotage n'est-il pas en train de laisser couler le bateau ? N'est-il pas en train de manquer à ses obligations, à son devoir ?

Il convient de relever à ce stade la disponibilité du Chef du Gouvernement à mettre les bouchées doubles afin que la sérénité et la paix reviennent dans la maison ITIE-Togo. C'est ce qui justifierait d'ailleurs et selon nos sources la convocation également du Conseil national de supervision normalement à la même date mais qui fut reportée au lundi 17 novembre 2014.

Nous apprenons également dans la foulée une visite du Secrétariat international de l'ITIE à Lomé du 11



Didier Kokou Agbémadon, Coordonnateur ITIE-Togo

au 13 novembre 2014.

S'il est vrai que le Chef de l'Etat et son gouvernement consentent des efforts en vue d'instaurer la bonne gouvernance comme modèle de gestion de la chose publique, il sied aussi de rappeler toutes les parties impliquées dans le processus ITIE à jouer correctement leur partition. Tout acte contraire serait assimilé à un sabotage de la politique du Président de la République.

A suivre...

Crédo TETTEH

PORTER HAUT LE SECTEUR: DES ELUS ET EMPLOYES DES CHAMBRES PRÉFECTORALES DES MÉTIERS DE 14 PRÉFECTURES ET DE LA COMMUNE DE LOMÉ EN CONCLAVE



La table à l'ouverture du conclave

Quelque 38 délégués, élus et employés de la Chambre de Métiers (CM) de Lomé commune sont en conclave à Lomé en vue de redynamiser cette institution porteuse du secteur artisanal togolais.

Thème retenu pour cette formation: "Rôle du délégué et importance de l'utilisation du manuel de procédure dans la gestion d'une chambre de métiers".

Cette rencontre, la première d'une série qui se déroulera dans 14 autres préfectures, a pour objectif de mettre à la disposition des élus et personnels des chambres préfectorales de métiers, des informations relatives à leurs responsabilités vis-à-vis de leurs institutions et à développer de nouvelles compétences en matière de bonne gouvernance.

Il s'agira pour ces acteurs, de mieux connaître leur rôle ainsi que l'organisation et le fonctionnement d'une chambre de métiers, comprendre l'intérêt de l'usage des manuels de procédures et développer de nouvelles compétences pratiques en matière d'utilisation du manuel de procédures. Ce conclave sera donc le lieu de garantir la bonne gouvernance au sein de la CM, d'améliorer les résultats de la CM, d'assurer sa pérennité et de contribuer à améliorer les conditions de vie et de travail des artisans.

Notons qu'en 2013, quelque 300 délégués régionaux et préfectoraux ont été sensibilisés sur la même thématique avec l'appui de la Banque Africaine de Développement (BAD).

L'artisanat est l'un des leviers important du développement socio économique du Togo regroupant 18% de la population active et contribuant à près de 18% au PIB...

TOUTES LES ACTIVITÉS DU PORT AUTONOME DE LOMÉ PASSENT DÉSORMAIS PAR LE GUICHET UNIQUE



Trois (3) mois après le démarrage de la phase pilote import maritime du Guichet unique pour le commerce extérieur jugé « satisfaisant », les phases deux (2) et trois (3) dudit guichet ont été lancés jeudi dernier à Lomé.

Ces deux phases, selon le Directeur général de la Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo (SEGUCE-Togo), Olivier Lederer, sont relatives au dépôt, au dégroupage du connaissance, au transfert en Magasin Air Dédouanement (MAD), au traitement des véhicules, au vrac et au conventionnel.

Selon le Directeur général de SEGUCE-Togo, l'intérêt de ces deux phases consiste à généraliser le guichet unique, à sécuriser les recettes de la douane, celles du port, et de toutes les structures qui passent par le Port autonome de Lomé (PAL). Ceci permettra de sécuriser 80% des échanges commerciaux et 75% des recettes fiscales, a-t-il ajouté.

Lancé officiellement le 25 juillet dernier, le guichet unique a pour objectifs, de simplifier les procédures et les formalités au port de Lomé, d'améliorer l'efficacité de la chaîne logistique portuaire, de réduire les coûts et les délais des opérations commerciales et logistiques.

Il permet également d'améliorer la transparence dans les relations entreprises-administration et d'instaurer un environnement favorable à la compétitivité des acteurs du PAL.

Après cette phase, le guichet unique sera généralisé aux activités exercées aux frontières terrestres et aériennes.

Crédo TETTEH

8ème Edition de la FÊTE DE LA BIÈRE : Une fête qui n'en fut pas une

Les Togolais ont toujours été habitués à une meilleure organisation de la fête de la Bière. Cette année malheureusement, l'excellence n'était pas au rendez-vous. Les responsables de la Brasserie du Bénin ont fait de l'amateurisme et au lieu de composer honnêtement avec les tenanciers de bars et restaurants pour de meilleures affaires, ont plutôt maximisé le profit à sens unique. Résultats : des gérants de bars révoltés contre les responsables de la Brasserie, le public arnaqué à suffisance par le racket déguisé en ticket d'entrée au site, la débauche encouragée par des bouteilles de Bières.

L'organisation de la fête de la bière cette année a souffert de beaucoup d'incohérences, d'impréparations et de recherche de profits à sens unique. Des stands chèrement acquis par les gérants de bar avec des conditions qui loin de faciliter les bonnes affaires, ont plutôt compliqué la vie aux businessmen togolais qui pensaient pouvoir faire de belles affaires. Très vite ils ont compris que l'organisation de cette année ne remplissait pas les conditions idoines.



Une partie de beuverie de jeunes gens

Si pour le bas peuple, ce fut un moment de défoulement le temps d'une soirée, il faut malheureusement dire que la légèreté avec laquelle l'organisation de cette année fut faite, a plus que déçu.

La plupart des tenanciers de bars sur le site de la fête de la bière que nos reporters ont pu approcher, sont mécontents, restés sur leur soif. S'ils déplorent n'avoir pas fait de bonnes affaires, ils ne passent pas non plus par quatre chemins pour exprimer leurs mécontentements contre les responsables de la BRASSERIE DU BENIN.

Dans une déclaration rendue publique et dont nous avons obtenue

copie sous le titre " La Fête de la Bière tourne au vinaigre ", les tenanciers de bars et exposants ont dénoncé à travers 17 points outre la rupture inexplicable de la bière Castel, sponsor de l'édition de cette année, l'animation nulle et la programmation qui " frise le

ridicule ". Entre autres dénonciations soulevées, nous notons la quasi inexistence du staff de la Brasserie sur le site de la fête, la malformation de l'équipe BB aux entrées du site parlant mal aux gens aussi bien aux clients qu'aux détenteurs de stands, partenaires de la Brasserie, lors de la vérification des badges et tampons, sans oublier le vol répété dans les stands alors qu'un service de sécurité était requis. A ce niveau, il est important de préciser que les tenanciers de bars et stands ont également déploré les manquements de certains agents de la société de gardiennage et de sécurité RE.GARDE.

Somme toute, la fête de la bière

lemedium2013@yahoo.fr

Zozo

BURKINA FASO: OPPOSITION ET SOCIÉTÉ CIVILE ONT VALIDÉ LEUR «CHARTÉ»



Les partis politiques de l'opposition, la société civile, les leaders religieux et coutumiers se sont réunis pour approuver une charte de transition

Ce qui devrait être une simple finalisation du projet de charte de la transition a donné lieu à des discussions sur certaines dispositions. La répartition des postes ministériels et l'éligibilité des membres participant aux organes de transition ont fait l'objet de nouvelles discussions entre les partis de l'opposition, la société civile et les responsables religieux et coutumiers.

Ce projet de charte, finalement adopté à l'unanimité propose un réaménagement de l'ancien gouvernement vu l'urgence de la situation et ce nouveau gouvernement ne doit pas excéder 25 membres.

Au niveau de l'Assemblée nationale de transition, la répartition des sièges a été faite en tenant compte des partis de l'ancienne majorité. Les partis affiliés au chef de file de l'opposition conservent 40 sièges, la société civile se voit attribuer 30 sièges, les forces armées en auront 10 et les autres partis politiques s'en tireront également avec 10 sièges.

Tous les membres de l'Assemblée nationale de transition pourront désormais se présenter aux futures élections. Ni le président ni le Premier ministre et les membres du gouvernement de transition ne pourront être éligibles aux futures élections qui suivront directement la période de transition.

Eviter une autre crise

Afin d'éviter une autre crise comme celle née de la volonté de modifier la Constitution de l'ex-président Blaise Compaoré, les participants ont pris leurs dispositions : « La disposition de l'article 4 de l'avant-projet de charte dit que le président de la transition n'est pas éligible aux élections à venir après la transition, c'est-à-dire les élections législatives et présidentielle qui vont clôturer la transition. Nous avons bien précisé que cette disposition n'est pas susceptible de révision », a indiqué Luc Marius Ibriga, président du Forum pour l'alternance (Focal) et professeur de droit constitutionnel, avant d'insister : « Nous allons prendre la précaution de verrouiller cette disposition pour qu'un président de transition ne la révisé pas pour être candidat aux élections à venir ».

CONGO BRAZZAVILLE: LE POUVOIR PROMET UN CONSENSUS SUR LE PROJET DE MODIFICATION DE LA CONSTITUTION

Le débat sur la tentative de modification de la Constitution est relancé au Congo-Brazzaville suite aux derniers événements qui se sont produits au Burkina Faso et qui ont poussé Blaise Compaoré à fuir le pouvoir. Même si aucun projet de révision constitutionnelle devant permettre à Denis Sassou Nguesso de se représenter en 2016 n'est pas encore introduit à l'Assemblée nationale, la question divise la classe politique.

La chute de Blaise Compaoré ne laisse pas indifférent, pouvoir et opposition du Congo Brazzaville. Protestant depuis des mois contre toute idée de modification constitutionnelle permettant à Denis Sassou Nguesso de s'offrir un pouvoir à vie, l'opposition congolaise est reconfortée par le soulèvement des Burkinabè et menace contre toute tentative de maintien au pouvoir...

POLITIQUE/PRESIDENTIELLE DE 2015 : UNIR LABOURE SON TERRAIN SANS RELACHE

SANS COR NI TROMPETTE, UNIR, le parti présidentiel se prépare à l'importante échéance de 2015 qui verra les Togolais choisir de nouveau un Président de la République. Tel un homme prudent, les premiers responsables et les militants du parti voient le mal de très loin et par conséquent, se mobilisent pour être prêts le moment venu.

Malgré la quasi-certitude de l'opinion nationale et internationale que tout est joué d'avance pour le candidat que le parti UNIR aura à choisir pour la joute électorale présidentielle, UNIR ne l'entend pas de cette oreille et proclame à qui veut l'entendre que rien n'est jamais acquis d'avance. Seul le travail sur le terrain sera déterminant, affirme-t-on dans les sphères du parti présidentiel. C'est la raison pour laquelle à chaque instant où l'occasion leur est donnée, les responsables et les militants de ce parti n'hésitent pas à aller au contact de la population, elle qui détient le pouvoir de voter celui-ci ou celui-là.

C'est ainsi que tous les weekends, ils arpentent les chemins les plus tortueux pour aller sensibiliser les populations de tous les recoins du pays de l'enjeu du scrutin à venir et de son importance pour le parti UNIR. Tous les moyens sont mis à contribution. De petites réunions avec les hommes et les femmes qui comptent dans



Georges Aidam, 1er vice-président de l'UNIR

chaque localité, des conférences débat avec les associations de jeunes, des cadres de réflexions avec les femmes des villes et des campagnes.

"C'est un travail de fourmi que le parti UNIR est en train de réaliser sur le terrain" affirme un observateur de la scène politique togolaise. Il ne cache pas son admiration sur la méthode UNIR qui aurait pu se prévaloir des acquis de ces dernières années sur tous les plans pour dormir sur ses lauriers. " Bien au contraire, ils font un travail remarquable sur le terrain, mettant à contribution tous leurs militants de base qui vont expliquer et convaincre les autres de la nécessité de s'inscrire sur les listes électorales ou de voter le candidat UNIR le moment venu. C'est un bel

exemple d'un parti bien structuré qui de surcroît est implanté sur toute l'étendue du territoire " fait remarquer cet interlocuteur.

Effectivement à UNIR, on estime qu'il faut toujours et toujours être en contact avec les populations à la base pour comprendre leur désiderata afin de les intégrer dans les politiques du gouvernement car, avoue-t-il, il reste des Togolais qui ne comprennent pas toujours les actions du gouvernement et du Président de la République. " Rien ne vaut le terrain " s'exclame un responsable de la jeunesse de UNIR. " C'est là que vous vous rendez compte des sentiments des uns et autres. Sans mentir, malgré les actions que le Président de la République a initiées, il reste encore des Togolais

MAUVAISE GOUVERNANCE A LA TdE : Les responsabilités de l'ancien DG par intérim Martin Tiléna KOUGNIMA pleinement engagées GBEGBENI Lekpa Antoine, nouveau DG nommé par le Conseil d'Administration

Suite à la page 6

Au moment où l'Etat bouge, au moment où les réformes sont annoncées et amorcées partout, il n'est pas normal qu'une si capitale et grande entreprise souffre de mauvaise gouvernance. Ce qui reviendrait à dire que tout est mis en œuvre par les responsables de cette " mauvaise gouvernance " pour saboter carrément les efforts du Chef de l'Etat et de l'ensemble de son gouvernement et bien plus exposer le Président de la République aux yeux des populations, celui à qui les populations demandent et demanderont toujours les comptes, les résultats. En ces moments, on ne trouverait pas les responsables du gouffre-gestion de la TdE. Il est temps actuellement que les responsabilités soient situées et les mesures bien sagement prises.

Beaucoup de choses, de mauvaises choses se passent à la TdE. Beaucoup de choses sont à dire de cette entreprise qui devra mériter plus l'attention des Autorités sans état d'âme.

AUTRES LECONS A TIRER PAR LE NOUVEAU DG DE LA TdE

Monsieur GBEGBENI L. Antoine doit certainement savoir que sa nomination à la TdE en remplacement de monsieur Martin T. KOUGNIMA n'est pas l'effet d'un hasard. La situation ou la mauvaise gouvernance érigée par excellence en règle d'or par le désormais ancien DG par intérim de la TdE a fini par l'emporter avec la menace de grève des agents il y a environ deux semaines. Des révéla-

tions furent faites sur sa gestion approximative sinon catastrophique de l'entreprise. Les langues s'étaient déliées pour dire tout simplement : Ça suffit !

Pour une fois, le Conseil d'administration a su avec courage prendre la mesure de la dangereuse situation à la TdE. Elle a ainsi joué sa partition, sa note musicale qui a satisfait plus d'un observateur, même au plus haut sommet de l'Etat. Mettre fin à la mauvaise gouvernance de Monsieur KOUGNIMA devenait une nécessité. Ce n'était plus une contingence. Il le fallait et au moment opportun. Et ce fut ainsi.

Si pour le moment, nous ne pouvons que saluer l'arrivée de Monsieur GBEGBENI L. Antoine, nous nous faisons également l'obligation de lui rappeler un certain nombre de dysfonctionnements à la base de la mauvaise gouvernance sous son prédécesseur. Nous le renvoyons à notre dernière édition (N° 146 du 04 au 10 novembre 2014) et l'invitons surtout à ne pas agir sous le coup de l'émotion et par affinité dans tous ses sens, mais à se lancer autant que possible dans la démarche GAR. La Gestion axée sur les Résultats est une approche cyclique de gestion qui considère à la fois la stratégie, les gens, les processus et les mesures, de manière à améliorer la prise de décisions, la transparence et la responsabilité. Elle mise sur la production des résultats escomptés, la mesure du rendement, l'apprentissage et l'adaptation, de même que la production de rapports sur le rendement.

Nous souhaitons donc que le nouveau DG GBEGBENI L. Antoine remette les pendules à l'heure. Qu'il rassure le personnel. Qu'il pense un tant soit peu à un plan de carrière et de formation de son personnel, à un environnement de travail confortable et lutte efficacement contre les dépenses sans contrôles. Monsieur GBEGBENI devra également s'investir afin de disposer clairement d'un plan de passation des marchés à la TdE et ce faisant chercher à se conformer aux exigences de l'Autorité de régulation des marchés publics.

Nous n'avons nullement l'intention de donner des cours de gestion et de bonne gouvernance au nouveau DG mais nous l'invitons à tirer les bonnes leçons de son passage à la Société CAP. Prendre des résolutions à partir du passage de Monsieur KOUGNIMA à fin de maximiser à la TdE. Ce n'est qu'un souhait et l'expression de nos vœux de réussite qui accompagnent Monsieur GBEGBENI Lekpa Antoine que le Conseil d'administration a bien voulu mettre à la place de l'ancien Martin T. KOUGNIMA dans un moment de turbulence.

Dans une prochaine parution, nous situerons les responsabilités et le laxisme du Ministre actuel de l'Équipement Rural dans la mauvaise gestion et gouvernance de la TdE. Nous reviendrons également avec d'autres éléments sur la gestion de l'ancien DG par intérim. Dans un souci de salubrité publique et sans complaisance.

Crédo TETTEH

qui sont sceptiques et qui parlent du changement sans le Président Faure. La tâche nous revient alors, surtout les jeunes, d'expliquer davantage les acquis et les perspectives.

Il y a quelques années, la question des routes et des rues, surtout à Lomé était sur toutes lèvres. Aujourd'hui, on entend moins les gens parler de ça ou bien pas du tout. C'est dire que les choses avancent. Considérant cela comme acquis, les préoccupations des togolais se retrouvent sur d'autres terrains. Aujourd'hui, le bien-être semble être primordial pour eux. Et c'est sur ce terrain que nous nous battons pour expliquer le travail que le gouvernement fait dans ce sens" indique-t-il.

Creuser, fouiller, bêcher...

A UNIR, tout laisse croire que les aspirations du peuple sont le moteur même de l'action du gouvernement. Réagissant à la bonne performance du Togo dans le cadre du rapport " Doing Business", le Premier Ministre Arthème Ahoomey-Zunu, tout en se félicitant du travail abattu a dit que ceci n'a de sens que si les populations togolaises en tirent un bénéfice. Il a ajouté d'ailleurs que l'action gouvernementale sous l'impulsion du Chef de l'Etat ne vise que cela : le bien-être du peuple togolais.

Il est indéniable que les exigences du peuple s'accroissent au jour le jour. Le peuple veut une éducation de qualité, un service de santé irréprochable, un service public plus dynamique ; de l'électricité, de l'eau potable et bien d'autres. " A UNIR, nous sommes conscient de tout cela et sans vous mentir, le gouvernement fait de son mieux pour satisfaire les togolais. Nous sommes à l'écoute du peuple et nous comprenons leur impatience" avoue un cadre, membre de UNIR. "c'est pourquoi nous sommes dans nos villages et campagnes tous les weekends pour écouter, échanger avec eux et trouver tous ensemble les bonnes manières qui puissent nous faire décoller pour que le Togo soit un pays émergent en 2030 comme le souhaite le Président de la République" confie-t-il.

Comme on peut le constater, loin des tumultes de l'opposition qui ne sait plus où se donner la tête, qui se perd entre la candidature unique de l'opposition et la demande des réformes, UNIR va posément mais sûrement dans la bonne direction, avec méthode, à la conquête de l'électorat pour que la victoire lui revienne "haut les mains" en 2015.

Il serait donc temps que tous les acteurs de la vie politique du pays s'y mettent immédiatement aussi pour que la démocratie vivante au Togo saute aux yeux du monde entier. Ainsi, l'opinion internationale peut juger de la fiabilité et de la transparence des résultats qui sortiront des urnes en 2015. Sinon, comme on le sait tous, les ouvriers de la onzième heure ne récoltent souvent que des miettes car n'ayant pas semé à temps. Et comme cela toujours été le cas au Togo, il ne faudrait pas dire à ceux qui ont veillé et tenu leur lampe allumée pendant toute la nuit qu'ils ont triché. Seul le travail bien fait paie. A UNIR, on semble l'avoir compris depuis longtemps.

Ali SAMBA

CAN : Le feuilleton du report se poursuit entre le Maroc et la CAF

LE BRAS de fer se poursuit entre le Maroc et la CAF sur la CAN-2015. Rabat, qui a réitéré sa demande de report à cause d'Ebola, croit encore au "dialogue" avec l'instance suprême du foot africain, mais celle-ci a prévenu: ce n'est pas au pays organisateur de décider.

Report ? Relocalisation ? Annulation ? A bientôt deux mois du coup d'envoi théorique, le 17 janvier à Marrakech, le suspense reste entier. Le prochain épisode -enfin décisif?- est fixé à mardi voire mercredi, avec une réunion de la Confédération africaine (CAF) sur deux jours à son siège du Caire, pour prendre "les décisions qui s'imposent".

Si elle confirme son refus d'un report, resteront deux options: la tenue de l'épreuve dans un autre pays, ou son annulation pure et simple, ce qui serait une première!

Samedi, au terme d'un ultimatum fixé par la CAF, le Maroc n'a ni plié aux injonctions de confirmer le déroulement de la CAN sur son sol en janvier, ni jeté l'éponge: il a au contraire renouvelé sa demande de report, arguments à l'appui, réclamant un délai d'un an, jusqu'à janvier 2016.

Sanctions?



Le tirage au sort de la CAN 2015 (Photo archives)

Le Maroc est-il prêt à l'affrontement, et à d'éventuelles sanctions? "Aujourd'hui encore on croit en la possibilité d'un dialogue (...). Les solutions ne sont jamais unilatérales", a plaidé dimanche un conseiller du ministre des Sports, Hamid Faridi.

"On croit qu'on peut aboutir à l'organisation dans de très bonnes conditions de spectacle mais aussi de santé publique", a-t-il ajouté sur Atlantic radio.

Mais dans une réponse par courriel à l'AFP, le directeur des médias de la CAF, Junior Binyam, est allé droit au but: "Le Maroc n'est pas propriétaire de la compétition et n'est donc pas en position de décider d'un report", a-t-il assené.

Interrogé sur la possibilité de

sanctions, il s'est livré à un rappel historique lourd de sous-entendus, en évoquant le précédent du Togo en 2010.

"Dans des conditions particulièrement tragiques, le Togo avait été suspendu (...) pour avoir enfreint le règlement en voyageant par la route", a-t-il noté, en référence à l'attaque contre la délégation togolaise, le 8 janvier 2010 à Cabinda (Angola), qui avait fait deux morts.

Après ce drame, le Togo avait déclaré forfait pour la CAN sur décision du gouvernement. Reprochant au pays "une interférence gouvernementale" dans les affaires du football, la CAF avait suspendu ce pays pour deux CAN, avant de lever cette sanction à la suite d'une médiation de la Fédération internationale (Fifa).

A Rabat, le 3 novembre, après une rencontre entre la CAF et les responsables marocains, M. Binyam avait déjà fait allusion à l'existence d'un "engagement contractuel" entre les deux parties, tout en se réfugiant derrière une "clause de confidentialité".

'Cas de force majeure sanitaire'

Depuis un mois, la CAF n'a en fait pas varié d'un iota. Le 11 octobre, dès le lendemain de la requête initiale du Maroc, elle avait dit maintenir les dates. Elle a dans la foulée sondé d'autres pays susceptibles de remplacer au pied levé le royaume, sans succès apparent jusque-là.

Puis, le 3 novembre, au terme des entretiens à Rabat du président Issa Hayatou, elle a officiellement -et sèchement- rejeté la demande marocaine.

Vendredi, le Tunisien Mounir Bouchemaoui, membre du bureau exécutif, s'est lui aussi montré catégorique. "Nous ne changerons pas la date (...). Si la compétition n'est pas organisée par le Maroc, nous ne resterons pas les bras croisés et nous trouverons une solution".

Le Maroc, qui parle de "cas de force majeure sanitaire", estime pourtant avoir des arguments à faire valoir.

Deux CAN ont déjà eu lieu en un an, en 2012 et 2013, pour des raisons "purement techniques", à savoir "un ajustement du calendrier international", a même relevé le ministère des Sports dans sa réponse de samedi. Comprendre: pour un motif moins impérieux que l'épidémie d'Ebola, qui a fait près de 5.000 morts, essentiellement dans trois pays d'Afrique de l'Ouest (Guinée, Liberia, Sierra Leone)...

Et le football dans tout ça? Les 16 nations qualifiées doivent être connues le 19 novembre, au terme de la dernière journée des éliminatoires. Une semaine avant le tirage au sort, toujours prévu à Rabat.

Source : AFP

AMICAL : SEMASSI TENU EN ÉCHEC PAR ASHANTI KOTOKO



Semassi de Sokodé, champion du Togo, 2014

Pas de vainqueur ni de vaincu lors de l'explication entre Semassi de Sokodé et Ashanti Kotoko de Kumassi.

Les deux équipes championnes respectives du Togo et du Ghana ont fait jeu égal et nul à Sokodé (540 km de Lomé) dans le cadre d'un match amical international. Les deux formations ont eu du mal à concrétiser les occasions qu'elles se sont procurées au cours de la rencontre.

La formation ghanéenne quitte Sokodé, direction Lomé pour affronter un autre du club du Togo, AS Togo Port. Cette confrontation est prévue ce mercredi, probablement au stade municipal de Lomé.

Ensuite, le club ghanéen rentrera jeudi pour attendre Semassi du Togo pour le match retour.

« C'est un bon match amical. Notre ambition est de permettre à nos joueurs de se frotter avec les clubs extérieurs pour qu'ils soient prêts avant le démarrage de la Ligue des Champions » a fait savoir le coach du club ghanéen, Didi.

ELIM CAN 2015: ZOKORA DÉCLINE L'INVITATION DE LA CÔTE D'IVOIRE

Retenu par Hervé Renard malgré sa



retraite internationale, Didier Zokora a décidé de ne pas répondre à l'invitation. Dans un communiqué dévoilé par Sport-ivoire, le milieu de terrain confirme sa retraite internationale.

« (...) au sujet de ma convocation en sélection nationale, pour les rencontres du 14 et 19 novembre comptant pour les éliminatoires de la CAN 2015, je ne serai pas présent avec les Eléphants. En tout cas pas sur le terrain », peut-on lire. Le rappel de Zokora constituait avec celui de Kolo Touré, les deux surprises de la liste dévoilé par Hervé Renard en fin de semaine dernière pour les derniers matchs des éliminatoires de la CAN 2015.

« C'est avec fierté que j'ai porté le maillot national. Mais, c'est une page de ma carrière qui est définitivement terminée », a réitéré Zokora qu'on ne devrait plus voir sous les tunique des Eléphants.

La Côte d'Ivoire est dos au mur dans les éliminatoires. Troisième de son groupe avec 6 points, la bande à Yaya Touré doit battre la Sierra Leone (le 15 novembre) et le Cameroun (le 19) pour se qualifier.

COMISSÃO DA CEDEAO

ECOWAS COMMISSION

COMMISSION DE LA CEDEAO

COMMUNIQUE DE PRESSE

Installation du PPDU à Lomé, Togo

L'Unité de Préparation et de Développement des Projets d'Infrastructure de la CEDEAO (PPDU) s'est installée définitivement à Lomé, Togo en octobre 2014. Cette installation a été le fruit d'un long processus depuis le premier acte de création de l'Unité en Janvier 2005 par le Conseil des Ministres de la CEDEAO.

En effet, suite à la création de l'Unité, la Commission de la CEDEAO s'est engagée à financer le PPDU à hauteur de 8,684 millions USD pour ses cinq premières années et 10 millions USD au titre du Fonds des Infrastructures.

Le 19 Août 2011, le Conseil des Ministres de la CEDEAO a adopté le Règlement C/REG.5/08/11 portant dénomination, attributions, organisation et fonctionnement du PPDU. Par la suite, une dizaine de personnel a été recruté à l'issue d'un processus de sélection ouvert et compétitif.

Auparavant, un Accord de Siège a été signé le 10 septembre 2010 entre la Commission de la CEDEAO et les Autorités togolaises au bénéfice du PPDU.

Suite au recrutement du personnel depuis juillet 2014, une mission conduite par son Excellence Dr Toga MCINTOSH, Vice-Président de la CEDEAO et composé du Commissaire chargé des Infrastructures et du Directeur du PPDU, s'est rendue à Lomé début septembre pour discuter avec les Autorités togolaises et la BIDC sur les modalités d'installation du PPDU. La BIDC a accepté d'offrir des bureaux au PPDU au même titre que cette banque l'a fait pour le Centre Informatique Communautaire (CIC), l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) et la Carte Brune de la CEDEAO.

Le PPDU est une Agence Spécialisée de la CEDEAO en charge de la préparation et du développement des projets d'infrastructures régionales (Transport, Energie, Eau et TIC). Il a pour but de rendre les projets régionaux d'infrastructures bancables par l'élaboration des études de faisabilité (économique, financier, social, environnemental, d'impact, etc.). De la viabilité des projets étudiés dépendra la facilité d'investissement et la mobilisation des ressources pour leur mise en œuvre. De manière spécifique, le PPDU est chargé de :

- i. Identifier, sélectionner et prioriser les projets régionaux d'infrastructures à forte intégration en consultation avec la commission de la CEDEAO, les Etats membres et le secteur privé ;
- ii. Mobiliser les ressources pour la préparation des projets et le financement des infrastructures ;
- iii. Renforcer les capacités, assister/appuyer les structures nationales et intergouvernementales en charge de l'exécution des programmes et projets d'infrastructures et
- iv. Promouvoir des partenariats public-privé dans le financement des infrastructures.

Le PPDU est gouverné par un Comité de Pilotage de neuf (9) membres incluant la Commission de la CEDEAO (2), les Etats-membres (2), la BIDC (1), les partenaires techniques et financiers (3) et le secteur privé (1) et une équipe de gestion.

Plusieurs bailleurs de fonds et partenaires techniques se sont intéressés au PPDU dont entre autres la BAD, l'Union Européenne, la JICA, l'UNECA, la Coopération Espagnole (AECID), la DFID, la GIZ, etc...

Les programmes et projets prioritaires sur lesquels le PPDU accentue ses efforts pour le démarrage de ses activités sont ceux relatifs au programme régional de la CEDEAO pour le développement des infrastructures, objet du Règlement C/REG.12/06/13 du 21 juin 2013 et du Programme pour le Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA) créé par l'Union Africaine, la BAD et l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD (NPCA).

Togo/Eliminatoires CAN 2015: Dossevi et Sabah ont le feu vert de la FIFA

Mathieu Dossevi peut enfin postuler à une première sélection avec le Togo. Le milieu de terrain de l'Olympiakos a désormais le feu vert de la FIFA pour jouer sous la tunique des Eperviers. Convoqué pour la première fois en septembre dernier, l'ancien Valenciennais n'avait pu évoluer contre la guinée et le Ghana faute d'autorisation.



Les Eperviers du Togo

Cette fois, c'est bon. C'est ce qu'a révélé Hervé Agbodan, chargé de communication de la FTF (Fédération togolaise de football) ce week-end. Dossevi n'est pas le seul joueur habilité à jouer sous la

tunique jaune du Togo. Alban Sabah peut aussi postuler à sa première sélection. Il avait côtoyé le groupe lors de la 3è et 4è journée en octobre.

Sabah et Dossevi nécessitaient cette autorisation de la FIFA pour avoir déjà évoluer en sélections de jeunes de la France et de l'Allemagne.

C'est ce lundi que démarre le stage de préparation du Togo qui doit affronter le 15 novembre à Lomé, la Guinée avant de se déplacer le 19 au Ghana.

Source : africatosports

Nos remerciements aux agences
savoirnews, republicoftogo et
afreepress pour leur collaboration

SOGESTI GROUPE

Emplois & Formations

www.emploi-togo.com

Hôtels-Restaurants-Agences de voyage

www.togotourisme.com

Entreprises-Partenariat

www.togotourisme.com

Location & Vente

www.togoimmobilier.com

Hébergement Linux & Windows

www.rapidehosting.com

Web Design & IT Experts

www.institutwebmaster.com

Archivage-Ged-Intranet-Formations

www.sogesti.net

Tel: 22 20 05 53
info@sogesti.net



TOGO EXPRESS

Agence de distribution de courriers

Lettre- Documents d'Affaires-
Colis-Marchandises

Imprimerie-Sérigraphie-
Tampons-Reliure

(Tous travaux d'impression)

Adresse 141, Angle Rue LANDJO
(Tokoin Tamé)

A coté du commissariat
du 5ème arrondissement

BP : 5022 Lomé Togo

Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11

Fax : +228 22 26 06 02

Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08

Email : togoexpress07@yahoo.fr



CAFRAM-TOGO

Centre Africain de Formation et de Recherche en Arts et Métiers

Spécialiste de la Sérigraphie Industrielle

Marquage et Impression des Supports de communication
Prestation de service

Contacts : (+228) 90 05 84 20 / 22 37 75 74



NUPTIA / EVENEMENT-CIEL

- Prestation de service Événementiel

- Vente d'articles de mariage

- Décoration et vente d'articles de décoration

- Location et décoration de voiture

BP : 1335, Bd de la Kara (Lomé - TOGO) • Tél: 22 21 37 10 / 22 39 56 92

A côté de la Pharmacie-Campus

